

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>PRÉFET DES CÔTES D'ARMOR</p>	<h2>Fiche action</h2>	
	<h2>Entreprises Administrations Collectivités</h2>	

**Contacts :** [ddtm-sg-prs-sr@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:ddtm-sg-prs-sr@cotes-darmor.gouv.fr)

Anne LELIARD, coordinatrice et chef d'unité, secrétariat 02 96 75 66 96

Jean-François BÉRÉPION, animateur prévention routière, ligne directe 02 96 75 66 19

**Evènements :** Animations thématiques avec le concours des bénévoles intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR) et si besoin, le renfort d'autres associations et des forces de l'ordre, sur le lieu de travail ou de formation.

### Objectifs :

Sensibiliser le personnel au risque routier professionnel (déplacements en missions et domicile / travail) et personnel (courses, loisirs).

Aborder la préparation des déplacements, rappel du code de la route, et engagements du conducteur responsable (pas de téléphone, vigilance contre la fatigue, port de la ceinture de sécurité, etc.).

### Outils :

- Présentation en salle en 1/2 journée ou à la journée selon le contenu à définir, par exemple :
  - Présentation des facteurs d'accidents
  - Révision du code de la route avec correction commentée,
  - Simulateur de conduite VL / VU (selon la taille du groupe),
  - Information sur les produits psychoactifs (alcool, stupéfiants et médicaments)
  - Parcours lunettes déformantes, pour simuler les effets et les déviations comportementales,
  - Valise alcool pour comprendre la différence entre les « doses maison » et les « doses bar » de référence,
  - Atelier contrôle du véhicule (documents, accessoires, entretien, chargement),
- Plaquettes d'informations à distribuer ou mettre en ligne au format pdf si l'entreprise possède un site web,
- Mobilisation possible de partenaires de la sécurité routière.

### Préparation :

- Réservation de salles ou espaces abrités situés en rez-de-chaussée avec une rampe d'accès pour l'installation du simulateur (dimensions 1,55m x 0,93m - poids 170 Kg)
- Planning des participants sur inscription (organisateur)
- Réservation des repas des animateurs (organisateur)
- Edition de la signalétique du stand ou de la salle de formation (organisateur)
- Mise en ligne sur le site web de l'entreprise concernée (organisateur)
- Réservation du matériel : ordinateur, vidéos, roll-up ou flammes d'informations, simulateurs, etc. (DDTM)
- Sélection des plaquettes thématiques (DDTM)